Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 117 (1991)

Heft: 20

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Fondation Brühlgut pour handicapés	Immeubles polyvalents Hardau, Winterthour, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 dans le district de Winterthour ou originaires de ce district	27 sept. 91	
Commune de Rubigen/BE	Ancien site de l'école Rubigen/BE, CP	Spécialistes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 ou originaires de la commune	11 oct. 91	
Commune de Flühli/LU	Zone centrale de Sörenberg/LU, CI/CP	Architectes et planificateurs domiciliés ou établis au moins depuis le 1er janvier 1990 dans le canton de Lucerne, architectes et planificateurs établis au moins depuis le 1er janvier 1990 dans les cantons de Berne ou d'Obwald ainsi que ceux originaires du canton de Lucerne	11 oct. 91 (dès le 29 avril 91)	
Fondation J. P. Hosang, Coire	Home pour handicapés, Coire, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le ler janvier 1990 dans le canton des Grisons ou origi- naires du canton	21 oct. 91	
Commission scolaire de Küsnacht/ZH	Halle polyvalente, Küs- nacht/ZH, CP	Spécialistes domiciliés ou établis au moins depuis le ler janvier 1990 ou originaires de la commune	24 oct. 91	
Commune de Sils (Engadine)/GR	Plan de quartier Cuncas, Sils, CI	Professionnels domiciliés ou établis dans l'Engadine, le Puschlav, le Bergell ou la vallée de Münster depuis le 1er janvier 1990, ou originaires de cette région	28 oct. 91	
Canton du Valais, Home haut-valaisan Saint-Joseph pour personnes âgées, La Souste		Architectes domiciliés ou établis avant le ler janvier 1991 dans le canton du Valais ou originaires de ce canton	4 nov. 91	
Commune de Fribourg	Aménagement du secteur jardin de Pérolles, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le ler janvier 1991 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton et inscrits au registre des personnes autorisées dans le canton où ils pratiquent	5 nov. 91	17/91 B 126
Comune di Gravesano TI	Attrezzature ed edifici di interesse pubblico, Gravesano, CP	Professionisti del ramo che al momento dell'iscrizione (20 giugno 1991) soddisfinno il requisito seguente; iscrizione all'albo degli architetti OTIA	25 nov. 91	
Commune de Diessen- hofen/TG	Ecole à Diessenhofen, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le ler janvier 1991 dans les districts de Andelfingen, Diessenhofen, Frauenfeld, Steckborn ou Stein a. R. ou originaires des communes du district de Diessenhofen	29 nov. 91	
Commune de Steckborn/ TG	Presqu'île Feldbach, Steck- born, concours à deux de- grés	Architectes domiciliés ou établis avant le ler janvier 1991 dans les cantons de Thurgovie, Schaffhouse ou Saint-Gall ou originaires de ces cantons	30 nov. 91	
Association valaisanne des entrepreneurs	Bâtiment corporatif de l'Association, Sion, CP	Architectes inscrits au Registre cantonal des architectes et établis en Valais avant le ler janvier 1991	13 déc. 91	17/91 B 127
Rudolf Kurth, Berne	Bâtiment de services, Worb- laufen est, CI	Architectes et planificateurs domiciliés ou établis dans le canton de Berne au moins depuis le ler janvier 1990, ou originaires de ce canton	16 janv. 92 (Nouveau: 15 août 91)	
Corum, Ries Bannwart & Co. SA, La Chaux-de-Fonds	Siège de l'entreprise horlo- gère Corum, La Chaux-de- Fonds, CP	Architectes suisses ou résidant en Suisse ayant obte- nu leur diplôme d'architecte dans une école suisse entre le 31 juillet 1986 et le 3 juillet 1991	31 janv. 92 (30 août 91)	15- 16/91 B 119

Commune de Givisiez/FR	Succursale de la Banque Raiffeisen, logements, CP	Architectes domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Fribourg et inscrits au registre cantonal des personnes autorisées	14 fév. 92	suit
Ville de Genève	Aménagement du carre- four rue de Lyon - rue des Délices - Bâtiment HLM CI + CP	Architectes du canton de Genève ou domiciliés dans le canton et inscrits au tableau des mandataires professionnellement qualifiés, ainsi que tout architecte originaire du canton; étudiants de l'EIG, de l'EAUG ou des EPF avec 6 semestres révolus	28 févr. 92 (7 oct. 91)	17/91 B 126
Conseil d'Etat du canton de Nidwald	Bâtiments et aménagement sur le site de l'Hôtel de Ville de Stans, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le le le janvier 1988 dans les cantons de Lucerne, Schwyz, Nidwald, Obwald ou Zoug, ainsi que les architectes originaires du canton de Nidwald domiciliés en Suisse		

Nouveau dans cette liste

Couverture des voies CFF	Ville de Genève, CP
à Saint-Jean Genève	

Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 27 mars 92 1er janvier 1990 dans le canton de Genève ainsi que (30 sept.les architectes genevois domiciliés hors du canton et 28 oct. 91) inscrits au REG A ou B

20/91 B 146

Expositions

Europan	Site «Delémont»	Rotonde des locomotives, dépôt CFF, route de Bienne, Delémont. Ouvert du 5 au 21 septembre, de 12 à 19 heures
Europan	Site «Baden»	ABB - Industrieareal, halle 36, entrée Brugger- strasse, Baden

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/2015536.

Carnet des concours

Genève: couverture des voies CFF à Saint-Jean

Ouverture

Objet du concours

Ce concours de projet au sens de l'art. 6 du règlement SIA 152 (1972) a pour but l'aménagement des surfaces de la couverture des voies CFF et la définition de constructions sur la base d'un concept urbanistique qui précise les principes d'alignement, de niveau et d'affectation.

Il vise les objectifs suivants:

- la reconnaissance du tracé du chemin de fer qui a contribué à la structuration des quartiers environnants:
- la création de lieux de rencontre complémentaires aux quartiers concernés;
- l'élaboration d'un projet global réalisable par étapes.

Il est organisé par le Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie, division des constructions, de la Ville de Genève.

Président: M. Jean-Jacques Oberson, architecte SIA-FAS. Vice-président: M. Michel Ruffieux, directeur de la division de l'aménagement et des constructions, Ville de Genève. Membres: Mme Jacqueline Burnand, conseillère administrative déléguée du département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie, Ville de Genève; M. Pierre Boecklin, architecte EPFZ/ SIA-FAS; Mme Marie Bonnard,

architecte-urbaniste EAUG; MM. Laurent Chenu, architecte EPFL; Georges Descombes, architecte EAUG; Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal, Etat de Vaud; Philippe Gfeller, architecte EIG, chef du service de l'aménagement urbain, Ville de Genève; Mme Christa Hirschi, architecte, représentante des associations du quartier de Saint-Jean; M. Raymond Schaffert, architecte urbaniste, directeur de l'aménagement du canton de Genève, DTP; Mme Marie-José Wiedmer-Dozio, architecte EPFZ, chef du service d'urbanisme, Ville de Genève. Suppléants: MM. Claude Castella, chef du service des études et constructions voirie, Ville de Genève; Pierre Helbling, architecte ETS, chargé de coordination couverture des voies CFF: Fernando Herrera, ingénieur civil EPFZ/SIA; Mme Françoise Lacroix, architecte-paysagiste DPLG, service de l'aménagement urbain, Ville de Genève; M. Philippe Ruegg, architecte EAUG, service d'architecture, Ville de Genève, chargé de coordination des constructions d'utilité publique.

Experts: MM. Jean Skira, représentant de l'Association des intérêts de Saint-Jean; Robert Boissonnard, ingénieur civil SIA; Frédéric Jomini, chef de la section construction, CFF; Philippe Pont, architecte ETS.

direction bâtiments PTT; un

représentant de la Police des constructions.

Participation

Le concours est ouvert aux architectes ayant leur domicile professionnel ou privé dans le canton de Genève au moins depuis le 1er janvier 1990, ainsi qu'à tout architecte originaire

du canton de Genève domicilié hors canton, inscrit au REG A ou B.

En outre, les architectes suivants sont invités: MM. Martin Erny, Liestal; Paolo Fumagalli, Lugano; Mme Silvia Gmür, Bâle; MM. Rodolphe Luscher, Lausanne; Andrea Roost, Berne; Marc Ruetschi, Lausanne. Vu la complexité de l'aménagement des surfaces bâties et non bâties, la Ville de Genève suggère l'association de divers spécialistes: aménagistes, ingénieurs, architectes-paysagistes. Secrétariat du concours: Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie, Direction des constructions, rue de l'Hôtel-deVille 4 (1er étage), 1211 Genève 3. Ouverture du bureau : 10 h – 12 h.

Adresse de retrait des maquettes: Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie, division de la voirie, rue François-Dussaud 10, 1227 Genève-Acacias.

Prix et achats

Le jury dispose d'un montant de Fr. 120000.- dont Fr. 100000.- pour l'attribution de sept à neuf prix et Fr. 20000.pour des achats éventuels.

Calendrier

Inscription au concours et retrait des documents: du 30 septembre au 28 octobre 1991,

moyennant versement d'un dépôt de Fr. 400.- au CCP 12-1230-9, Ville de Genève, Division des constructions, case postale 983, 1211 Genève 3, avec indication de l'adresse et mention «Concours No 4 - couverture des voies CFF à Saint-Jean». Le dépôt sera restitué aux concurrents dont les projets auront été admis au jugement.

Retrait de la maquette: 18 novembre 1991.

Questions: jusqu'au 25 novembre 1991; réponses: 20 décembre 1991.

Dépôt des projets: 27 mars 1992.

Dépôt de la maquette : 10 avril 1992.

l'Institut de sport Fukuoka, vice-président d'IAKS, du professeur Francesco Gnecchi-Ruscone, architecte, Milan, président d'honneur de la Fédération internationale de tir à l'arc et conseiller du président de l'assemblée générale des associations sportives internationales (GAISF, du professeur Martin Henriksen, architecte, Oslo, directeur au Ministère royal de l'église et de la culture, membre du comité directeur d'IAKS, d'Istvan Kiss, ingénieur et architecte, Budapest, représentant de l'UIA au comité directeur d'IAKS, de William J. Neish, Toronto, président de Norr Partnership Ltd, Toronto, du professeur Heiner Pätzold, architecte-paysagiste BDLA. Osnabruck (RFA), membre du comité directeur de la section Allemagne à l'IAKS, du professeur Frieder Roskam, professeur d'éducation physique et architecte, Cologne, directeur de la section «Centres de sport et de loisirs» à l'Institut fédéral d'éducation physique et secrétaire général de l'IAKS, d'Erhard Tränkner, ingénieur, architecte BDA, bureau Behnisch & Partner, Stuttgart, président de la Fédération des architectes allemands (BDA), enfin de Carlos Vera Guardia, architecte, Maracaibo (Venezuela), président du Congrès panaméricain d'éducation physique (CPEF).

physicien, Tokyo, président de

«IAKS¹-Award» 1991

A l'occasion du Salon international des centres de loisirs, de sport et de bains (fsb), qui se tiendra du 6 au 9 novembre prochain à Cologne, le «IAKS-Award» sera décerné pour la troisième fois. Organisé par le Groupe international de travail pour le sport et les loisirs et présidé par un jury de onze membres originaires de neuf pays, il récompense des constructions exemplaires et fonctionnelles pour le sport et les loisirs.

Le concours était ouvert aux installations construites entre 1983 et 1988, donc en service depuis au moins deux ans et demi. Les critères de sélection ont porté sur le respect du cahier des charges et la prise en compte, de la planification à la réalisation, des objectifs socio-poli-

tiques propres à chaque installation. Le jury a tenu compte des différentes conditions sociales, techniques, économiques et, bien sûr, climatiques marquant les divers sites en lice.

Cette année verra couronner dix-sept lauréats de treize pays, le jury ayant attribué quatre «plaques» d'or, cinq d'argent et huit de bronze.

Les plaques d'or récompenseront le National Tennis Centre Findlers Park de Melbourne (Australie) et le Peace and Friendship Stadium du Pirée (Grèce) dans la catégorie A (centres pour manifestations internationales); le Link Sports and Leisure Centre de Swindon (Grande-Bretagne) dans la catégorie E (installations de sport et de loisirs à la périphérie des villes et dans les zones rurales); enfin, le *Therme Solemar de Bad Dürrheim* (Allemagne).

Avec les projets ayant fait l'objet d'une mention, 29 réalisations en tout seront exposées au stand de l'IAKS dans le cadre du salon *fsb*. La documentation concernant le concours 1991 y sera également disponible.

Le jury de l'«IAKS-Award» 1991 était composé d'Urs Baumgartner, économiste, Macolin-Bienne, sous-directeur de l'Ecole fédérale de sport de Macolin, membre du comité directeur d'IAKS, de Jorge Ehlers-Hodar, ingénieur, Santiago du Chili, Direccion General de Deportes y Recreation, du professeur Takazumi Fukuoka,

IAKS - Groupe international de travail pour les équipements de sport et de loisirs.

Actualité

Installations de sport en plein air: un manuel pour architectes et ingénieurs

La recommandation 104 de l'Ecole fédérale de sport de Macolin vient de paraître sous le titre *Installations en plein air* aux éditions de la Documentation suisse du bâtiment. Bilingue allemand-français, cet ouvrage traite des différents aspects d'une exécution et d'un entretien corrects des installations de sport en plein air.

En effet, lors de l'étude et l'exécution d'installations en plein air, les paramètres dont il faut tenir compte sont fort divers puisqu'ils vont du choix du site à l'éclairage ou à la sonorisation des installations, en passant par des équipements parfaitement adaptés aux besoins. Complément de la recommandation 101, qui traite principalement de l'exploitation judicieuse des surfaces, la recommandation 104 aborde, elle, les détails d'exécution. Le texte est illustré de tableaux, croquis et photos.

Cet ouvrage est en vente auprès de la Documentation suisse du bâtiment, 4249 Blauen, et dans toutes les librairies, au prix de Fr. 75.-.

Concours international «Vache d'artistes» – Exposition

Alentours du CIMA (Sainte-Croix), 7-22 septembre 1991

Dans le cadre de l'opération «Vache d'utopie» et en marge de l'exposition «Vache d'expo», le Musée des arts et des sciences de Sainte-Croix a organisé un concours destiné à tous les artistes, sculpteurs ou simples adorateurs du «dieu à pis», qui ont été invités à construire leur propre vache, en utilisant le matériau de leur choix. Ainsi, trente vaches paissent et ruminent aux alentours du CIMA (Centre international de la mécanique d'art) à Sainte-Croix. Goguenardes, ironiques, provocatrices ou simplement «vache», elles ont été soumises à l'œil critique d'un jury qui s'est réuni le 5 septembre pour honorer la reine du troupeau et ses deux dauphines. Elles ont alors été couronnées et glorifiées de prix offerts par l'Union centrale des producteurs de lait. Du 7 au 22 septembre, elles regarderont avec curiosité promeneurs, randonneurs et admirateurs qui leur rendront visite. Puis le troupeau partira pour une longue désalpe qui le mènera à l'annexe de Conches du Musée d'ethnographie, à Genève, où il paîtra le temps de l'exposition «Vache de Suisse» du 25 septembre 1991 au 23 février 1992.

Les organisateurs de «Vache d'expo» à Sainte-Croix